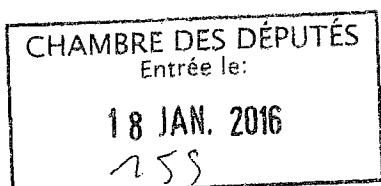




Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg



Luxembourg, le 18 janvier 2016

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, j'ai l'honneur de vous informer que je désire poser une question pendant l'**heure de questions** du mardi, 19 janvier 2016 à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur les aides financières de l'État pour études supérieures pour non-résidents, plus précisément sur la situation des enfants issus de familles recomposées et la définition de l'expression « enfant de travailleur ».

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Taina Bofferding  
Députée